

Public : Resp. d'affaires et conducteur de travaux

Durée : 2 jours **Coût :** 850 € HT

Dates Sessions Nantes / Paris / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biquilite.fr

Prérequis : Encadrant en poste ou pressenti pour le devenir dans l'année.

Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant au moins 2 ans dans une entreprise du BTP.

Objectifs et compétences visées

Réaliser un point gestion **utile** et **professionnel**.

Maîtriser les notions de bases indispensables à la réalisation d'un point gestion.

Être capable **d'expliquer** la situation travaux et de **projeter son reste à dépenser**.

Anticiper avec finesse les majorations ou dégradations de marge.

Programme

Objectifs et finalités du point gestion :

- Définition et attentes de chacun ;
- Qu'est-ce qu'un point gestion réussit ? ;
- Identifier les erreurs les plus courantes.

Différences et interactions entre gestion financière et gestion de production :

- Les limites d'une analyse exclusivement financière ;
- Maîtriser son reste à engager opérationnel : gage de pertinence de l'analyse financière et du reste à dépenser (RAD) ;
- Distinguer le droit à dépenser du devoir d'optimisation budgétaire.

Méthodes et outils pour réussir son point gestion et gagner en crédibilité :

- Les informations à recueillir en amont (situation, avancement, reste à faire...) ;
- Constater, expliquer, projeter, arbitrer : comment s'y prendre ? ;
- Acquérir les réflexes d'analyse d'une feuille de vente, des écarts de débours et d'une évolution de marge ;
- Maîtriser les techniques de calculs et l'état d'esprit pour déterminer un reste à engager financier fiable (RAD).

Interagir avec son gestionnaire/ direction :

- Le déguisement de l'état du chantier : « Une pratique à haut risque et peu fructueuse » ;
- La bonne attitude pour faire adhérer aux options possibles et partager un objectif commun ;
- Savoir répondre aux questions de manière pertinente et professionnelle.

Nous contacter pour plus d'informations

Préinscription en ligne ou nous contacter au 02.28.03.29.51 / contact@biquilite.fr

Ce programme est la propriété de la SAS BIQUALITE®, en tant que conceptrice et développeur de contenu. Elle seule est autorisée à commercialiser, exploiter et animer ce programme sauf dans le cadre d'un partenariat formel à durée limitée avec un tiers. La présente mention devra apparaître sur chaque support mentionnant ledit programme.

Pédagogie : Présentiel, participatif, contextualisé - Évaluation des acquis : Études de cas, tests et mises en situation - Accès personnes en situation de handicap : Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de suivre la formation.